



Après une interruption de quelques mois, la Lettre de la FARAPEJ reparaît. Nous vous en souhaitons une bonne lecture. Ce n° contient une chronique Justice Prison de mars 2010. Vous pourrez prochainement retrouver l'intégralité de cette chronique dans notre site.

Chronique Justice Prison –mars 2010 **Synthèse tirée du journal Le MONDE**

Il s'agit au fil des jours de recenser dans la presse des informations concernant non seulement les Palais de Justice, les Etablissements Pénitentiaires, les Commissariats de Police mais plus largement ce qui se passe à la marge de notre société d'exclusion.

Nous ne pourrons pas dire ensuite : « nous ne le savions pas ». Tout ceci doit encore et toujours nous mobiliser !

Pierre DELMAS
Président de la FARAPEJ

MARS 2010

5 mars – Au Mexique imbroglio judiciaire à propos d'un Français emprisonné. Gilles MOREAUX, accusé d'enlèvement crie son innocence et dénonce des violences policières. Médecin mexicain : « les examens médicaux et psychologiques prouvent qu'il a été torturé » Conditions de détention : « on est 3 dans une cellule de 4 m/2 sans fenêtre. Je dors par terre avec les cafards et les rats sans eau potable ni électricité ».

9 mars – « A NICE, le train des polémiques sécuritaires ne s'arrête pas » Le Président UMP du Conseil Général dénonce le maintien en liberté d'un homme soupçonné d'action de vandalisme.

Réponse d'Eric de MONTGOLFIER (procureur de NICE) « Quel que soit le besoin exprimé au nom de l'opinion publique, on ne peut pas s'asseoir sur la loi ».

10 mars – Journal gratuit METRO « L'ennui ronge les prisons ».
Rapport annuel du contrôleur général des lieux de privation de liberté : « Toute personne condamnée est tenue d'exercer au moins l'une des activités proposées par le chef d'établissement » La crise financière aurait fait perdre plus de 30% du nombre d'emplois l'an passé. « En prison l'offre d'activités est trop faible, si on ne fait pas plus d'efforts on risque de multiplier les tensions » Jean Marie DELARUE.

11 mars – « Des prisons d'un autre âge » Maître Etienne NOËL, avocat membre de l'Observatoire International des Prisons, a coordonné l'action de 38 détenus ou ex-détenus de la Maison d'Arrêt de ROUEN devant le Tribunal Administratif pour violation de l'article 3 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme interdisant les « traitements inhumains ou dégradants ». Témoignage : « Tout est contenu dans 10 mètres carrés, j'ai vécu 40 mois dans mes toilettes »

Les 12 contrôleurs ont visité en un an 163 lieux de privation de liberté. « Les personnes sortent rarement de ces lieux autrement que brisés ou révoltés » « La prison suscite l'ennui ». « Les fiches de paye sont d'insondables mystères ». « La vidéosurveillance exerce une fascination et dissimule souvent un manque de personnel ».

Réforme de la justice : Madame ALLIOT – MARIE face à la fronde des professionnels. Magistrats et avocats ont défilé contre le projet de loi. Les policiers ont été reçus par la Ministre.

« Laisser toutes les enquêtes entre les mains du parquet et des policiers c'est organiser la mainmise de l'exécutif sur la justice » Isabelle PREVOT – DESPREZ juge.

A Epernay, la dérive d'une bande de jeunes en rupture sociale. Un policier grièvement blessé. « Ce qui me frappe c'est le désœuvrement de toute une jeunesse touchée par le chômage » Conseiller Général.

13 mars – Pas de garde à vue sans une protection renforcée des libertés ! Groupe POPINOT groupe de réflexion composé de magistrats tenus au devoir de réserve.

Une personne sur cent a fait l'objet d'une privation de liberté. Cette inflation sécuritaire est facilitée par le Code de Procédure Pénale ; deuxième raison c'est la police qui décide du placement en garde à vue. L'avocat ne peut pas assister aux interrogatoires.

La France pourrait être condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Bernard HUET avocat de Nice « Tout gardé à vue doit pouvoir bénéficier de l'assistance d'un avocat dès le début de la garde à vue et pendant toute la durée de celle-ci ».

L'illégalité banalisée Marylise LEBRANCHU La réforme de la procédure pénale touche à l'architecture même de notre démocratie, il est fondamental que les débats publics qui la précède puissent évoquer le statut du parquet voire de l'instruction.

La concertation engagée est une bonne méthode Ariel GOLDMANN avocat Paris L'occasion de réformer la procédure pénale ne se représentera pas avant longtemps. Sachons saisir cette chance pour la justice et les justiciables.

Réformer le parquet est inéluctable André VALLINI ancien Président de la Commission d'OUTREAU (2006) La collégialité de l'instruction avait été votée en 2007 (mars). Elle ne sera pas appliquée. « Quand le doute s'installe sur la justice, c'est la société peu à peu qui se déchire et c'est la nation qui est menacée dans sa cohésion ».

Le Code de Procédure Pénale doit être rénové Frédéric FEVRE procureur de la République à LILLE d'accord avec le projet d'ALLIOT – MARIE.

17 mars – « Le plus grand centre de rétention en France ouvre près de l'aéroport de ROISSY. 240 étrangers pourront y être hébergés.
Nombre de places disponibles dans les centres 943 en 2005

1959 fin 2010

19 mars – Infections nosocomiales à la clinique du sport, prison ferme pour les dirigeants
– 58 personnes grièvement infectées.

Lourdes peines pour l'incendie d'un centre de rétention Juin 2008 à VINCENNES – 10 condamnés.

24 mars – Accusé d'un triple meurtre Hank SKINNER doit être exécuté mercredi 24 mars au Texas. Sa femme française dénonce un procès bâclé. 45 minutes avant l'heure prévue pour son exécution, la Cour Suprême lui a accordé un sursis pour décider si elle examinera sa demande de tests ADN pour prouver son innocence.

26 mars – Sécurité : le modèle créé par Mr SARKOZY s'essouffle. Dans une allocution solennelle, le chef de l'Etat a réaffirmé son volontarisme pour lutter contre la délinquance. Les atteintes aux personnes ont augmenté de 16% depuis 2003. En 2009 le nombre a encore progressé de 2,7% par rapport à 2008.

26 mars – Quatrième procès pour une femme suspectée du meurtre de son mari. Patron de bar, Gérard PONTHEUX avait été retrouvé mort dans son lit ensanglanté en 1997.

27 mars – Les petits calculs d'Eric ZEMMOUR – tribune de Claudine FOUREST. « Enfin, oui, Eric ZEMMOUR, la plupart des petits trafiquants sont noirs et arabes. Non pas parce que le fait d'être noir ou arabe mène naturellement ou culturellement au trafic. Mais parce qu'on a beaucoup plus de chances de devenir dealer de shit que journaliste quand on naît dans des familles pauvres ne misant pas sur la culture. Surtout si l'on subit en prime des contrôles au faciès, le plafond de verre, et qu'on ne bénéficie pas d'un bon avocat capable de vous tirer d'affaire. D'où la spirale qui conduit plus souvent les uns que les autres en prison.... ».